

COMPTE-RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 27 JANVIER 2011 - N° 34

L'an deux mil onze le vingt-sept du mois de janvier à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal de cette commune, convoqués par lettre le 20 janvier 2011, se sont réunis dans le lieu habituel de leurs séances sous la présidence de Christian COUVERCELLE, Maire.

Étaient présents :

Philippe LERAY, Adjoint

Michel BARAT - Stéphane SOUCHARD - Régine GALISSON - Odile LANDREAU - Florian MALZIS - Dominique MANCEAU, Conseillers Municipaux

Étaient excusés :

Bruno DAUNOIS - Philippe GUICHARD, Adjoints

Étaient absents :

Cristian DUMA - Billy MOTAIS - Mathieu TURLURE, Conseillers Municipaux

Les conseillers dont les noms suivent ont donné, à des collègues de leur choix, pouvoir écrit de voter en leur nom par application des dispositions de l'article L. 121-12, 2ème alinéa du Code Général des Collectivités Territoriales :

Nom du mandant

DAUNOIS Bruno

Nom du mandataire

COUVERCELLE Christian

Le Conseil municipal a désigné Odile LANDREAU, conseillère municipale, en qualité de secrétaire de séance.

Le procès verbal de la séance a été affiché à la porte de la mairie le 01février 2011.

M. le Maire donne lecture du procès-verbal du Conseil municipal du 16 décembre 2010 qui est approuvé à l'unanimité. Il présente l'ordre du jour en proposant tout d'abord le retrait de la délibération « Factures à passer en investissement », puis l'ajout de la délibération « Avance sur participation au SIAM pour 2011 ». Le Conseil municipal accepte ces modifications de l'ordre du jour.

I. AFFAIRES FONCIÈRES

1) Convention de servitude - Mme MARTINEAU Marie-Renée

Accord, à l'unanimité, du Conseil municipal pour autoriser Mme Marie-Renée MARTINEAU à faire passer ses réseaux sur les deux parcelles communales AD n° 54 et AD n° 56, jusqu'à la voie des Maugarderies, pour viabiliser le fond de sa parcelle (environ 500 m²) cadastrée AD n° 52.

2) Convention de servitude -M. et Mme BELET Jean-Claude

Accord, à l'unanimité, du Conseil municipal pour autoriser M. et Mme Jean-Claude BELET à faire passer ses réseaux sur les deux parcelles communales AD n° 54 et AD n° 56, jusqu'à la voie des Maugarderies, pour viabiliser le fond de leur parcelle (environ 1 000 m²) cadastrée AD n° 53.

II. URBANISME

1) Convention de mise à disposition de l'État

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la convention de mise à disposition de l'État pour l'étude technique des demandes de permis, de certificats d'urbanisme ou des déclarations préalables qui lui paraissent justifier l'assistance technique de ces services.

2) Avenant n° 1 au marché SIEML - Travaux de desserte « Clos du Verger II »

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'avenant n° 1 à la convention de maîtrise d'ouvrage temporaire conclu entre le SIEML et la commune du Plessis-Grammoire pour la desserte du secteur d'habitation « Le Clos du Verger II ».

III. AFFAIRES SOCIALES - ENFANCE-JEUNESSE

Le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte les conventions conclues entre la commune, l'Association Familles Rurales et les écoles concernant l'activité de l'ALSH « ARC-EN-CIEL » pendant les vacances scolaires 2011.

IV. AFFAIRES CULTURELLES

Le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte la convention tripartite entre la commune, le SIAM et l'école élémentaire concernant les modalités d'utilisation du préfabriqué de l'école élémentaire par le SIAM.

V. PERSONNEL

1) Création de 4 postes d'agents recenseurs

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte la création de 4 postes d'agents recenseurs nécessaires au recensement général de la population du Plessis-Grammoire cette année 2011.

2) Extension du régime indemnitaire

Le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte l'application des nouvelles dispositions du régime indemnitaire à compter du 1^{er} trimestre 2011, à savoir le versement d'une indemnité de mission de préfecture d'un montant de 10 € par mois à tout le personnel stagiaire ou titulaire de la commune.

VI. INTERCOMMUNALITÉ

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte de verser au SIAM un acompte de 13 000 € en janvier, avril juillet et octobre, sur la participation 2011, pour faire face aux charges de salaires.

VII. QUESTIONS DIVERSES

1) Déclaration d'Intention d'Aliéner

- ✚ M. LEFORT Léon, Les Blettières à M. GROSBOIS Bernard pour un terrain agricole de 1 560 m² cadastré ZD 74.

Le Conseil municipal DÉCIDE de préempter car ce terrain est situé en ZAD.

2) Arrêtés pris par délégation

- ✚ **AR n° 2011-01 du 17/01/2011** : convention bibliothèque /association départementale « Culture et Bibliothèque pour Tous » - prêt de livres
- ✚ **AR n° 2011-02 du 25/01/2011** : transfert de l'activité balayage de BRANGEON ENVIRONNEMENT à TRANSPORTS BRANGEON.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra le jeudi 24 février 2011 à 20 h 30.